



# Formulaire d'adhésion

Veuillez retourner ce formulaire dûment rempli à l'adresse ci-dessous :

**Centre d'Entraide et de Solidarité**

17-19 Rue Gustave Eiffel - 91070 Bondoufle

Tél. : 06 59 17 95 18 – 06 98 90 30 45

Email : [accueil-ces@hotmail.fr](mailto:accueil-ces@hotmail.fr) - Site web: <http://www.gelec-loisirs.com>

**Séjour 1 : du 05 au 10 juillet 2010**

**Séjour 2 : du 16 au 21 août 2010**

Nom : ..... Prénom .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville .....

Tél. : ..... Port .....

Email : .....

Je souhaite bénéficier d'un voyage organisé.

Liste de tous participants au séjour (à remplir impérativement)

N°	Nom	Prénom	Catég/Age <sup>(1)</sup>	Prix
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				

Votre chèque doit être libellé à l'ordre de Centre d'Entraide et de Solidarité, et envoyé à l'adresse ci-dessus.

Prix total de votre séjour	€
Acompte	€
Solde à payer	€

### **Important :**

- Si votre bon d'adhésion est adressé moins d'un mois avant le début, le bulletin doit être accompagné du montant total.
- Attention, le transport n'est pas inclus dans le prix du camp.

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales en annexe.

Date : / / 2010

Signature

(1) Catégorie : \*Enfant = 2-5 ans ; \*Petit = 6-11 ans ; \*Ados = 12-15 ans ; \*Adulte = +16 ans

# CONDITIONS GENERALES

## Adhésion

Pour réserver votre adhésion vous devez :

- 1 - Remplir le formulaire d'adhésion
- 2 - Retourner ce formulaire accompagné du règlement.

Si votre formulaire est adressé moins d'un mois avant le départ, il doit être accompagné du montant total. Vous recevrez votre confirmation d'adhésion par retour de courrier.

## Conditions de règlement

- la réservation : 25 % du séjour.
- le solde : au plus tard 30 jours avant le départ.

Le non respect de ces conditions entraînera l'annulation de votre réservation et des frais d'annulation vous seront facturés.

## Aides aux vacances

Les chèques vacances ANCV sont acceptés. Les bons de vacances CAF et les aides vacances familles (AVF) sont acceptés (contacter l'organisation).

## Jours d'arrivée et de départ

Les séjours sont du lundi au samedi.

## Désistement/Annulation

Toute annulation doit être effectuée par écrit en envoi recommandé, le cachet de la poste faisant foi. En cas de désistement partiel ou total, une indemnité est exigée :

- plus de 30 jours avant le départ : 10 % du prix du séjour.
- de 30 à 21 jours avant le départ : 25 % du prix du séjour.
- de 20 à 8 jours avant le départ : 50 % du prix du séjour.
- moins de 8 jours avant le départ : 100 % du prix du séjour.

Tout séjour commencé, qui est interrompu ou abrégé du fait de l'adhérent pour quelque raison que ce soit ne donnera lieu à aucun remboursement.

Si le C.E.S. se trouvait, pour des raisons indépendantes de sa volonté, dans l'obligation de remettre ou d'annuler totalement un séjour, les sommes versées seraient remboursées au prorata du nombre de jours.

## Assurance

Attention : pour tous les séjours vous devez être couvert par votre assurance responsabilité civile et vous munir d'une attestation.